



# RÉUNION GÉNÉRALE DE SECTEUR



# SOMMAIRE

- 1 Accueil par le Président de Secteur
- 2 Rapport activité du secteur
- 3 Les pratiques proposées pour 2025/2026
- 4 Retour sur l'AGE du 20/06/2025 et les incidences sur les Championnats Seniors
- 5 Obligations des clubs : Article 12 du règlement des championnats seniors
- 6 Le statut des éducateurs
- 7 Arbitrage
- 8 Les formations techniques
- 9 Les incivilités : Charte du fair-play / Plan stop violence
- 10 Les rendez-vous 2025/2026
- 11 Questions générales / Information diverses / Modifications Formation
- 12 Mot de clôture par le Président

# Accueil par le Président de Secteur



**Philippe FOURE**  
Secteur Amiénois

*le 29/08/2025  
à Longueau*



**Aurélien DEFOSSEZ**  
Secteur Santerre

*le 30/08/2025  
à Plessier*



**Mickael SELLIER**  
Secteur Vimeu

*le 25/08/2025  
à Acheux en Vimeu*



**Régis PATTE**  
Secteur Ponthieu

*le 28/08/2025  
à Auxi le Château*

# Rapport d'activité du secteur



# Les pratiques proposées pour 2025/2026

## Calendrier reprise des Compétitions

- 1er tour de Coupe de France : **le 24/08/25**
- 1er tour de Coupe Gambardella : **le 30/08/25**
- 2ème tour de Coupe de France : **le 31/08/25**
- Jeunes U12 à U18 : **le 06/09/25**
- Reprise Championnats Seniors D1 À D6 : **le 07/09/25**
- Jeunes U9 et U11 (rentrée du foot) : **le 13/09/25**
- Jeunes U7 (rentrée du foot) : **le 20/09/25**
- Vétérans à 8 et à 11 + Féminines : **le 14/09/2025**
- Futsal associé : **du 13/12/25 au 28/02/26**

\* Mise en place de la nouvelle pyramide à l'issue de la saison (une D1 à 12 équipes, deux D2 à 12 équipes, trois D3 à 12 équipes, quatre D4 à 12 équipes, cinq D5 à 12 équipes, X D6 à 12 équipes) avec 2 montées par groupe

## Pyramide Seniors (D1 à D6)

**D1** : 2 groupes de 12 équipes  
montées : 1 par groupe / descentes : 6,5 par groupe

**D2** : 3 groupes de 10 équipes  
montées : 1 par groupe / descentes : 6,7 par groupe

**D3** : 4 groupes de 10 équipes  
montées : 1 par groupe / descente : 6,25 par groupe

**D4** : 5 groupes de 10 équipes  
montées : 1 par groupe / descente : 5,6 par groupe

**D5** : 6 groupes de 10 équipes  
montées : 1 par groupe / descente : 4,33 par groupe

**D6** : 4 groupes de 10 équipes (voire 11)  
montées : 1 par groupe

# Les pratiques proposées pour 2025/2026

## Pratiques chez les Jeunes (U12 à U18)

- Une première phase de brassage
- Une seconde phase de brassage
- Une troisième phase de brassage

### Montées en ligue pour la saison suivante :

#### • U13 :

Pas de montée mais inscription via un cahier des charges pour la compétition U14 Ligue

Possibilité de faire du foot à 11 pour la D1 voire D2 sur quelques journées

#### • U14 :

Le 1er du groupe D1 pour jouer en U15 R2 Ligue

#### • U15 :

Le 1er du groupe D1 pour jouer en U16 R2 Ligue

#### • U16 :

Le 1er du groupe D1 pour jouer en U17 R2 Ligue

#### • U17 :

Le 1er du groupe D1 pour jouer en U18 R2 Ligue

#### • U18 :

Pas de montée

*En cas d'engagement moindre des clubs pour pouvoir mettre en place une compétition en 2 phases voire 3, la notion de compétition à 1 seule phase en match aller – retour serait mise en place.*

*Dans ce cas, le groupe pourrait passer à 10 voire 12 voire 14 équipes en formule aller-retour.*

*La possibilité d'avoir 2 équipes d'un club sur un même niveau mais dans 2 groupes différents ne sera autorisée que pour les divisions D2 – D3 – D4. Cela ne concerne pas les championnats/critériums des catégories U12, U13 et U18 ou cela autorisé même en D1 car aucune accession Ligue n'est possible.*

*La prise en compte des engagements jeunes sera faite à J-10 avant le début de la première phase. Ceci permettra la génération des calendriers au moins 7 jours avant le début de la compétition .*

*C'est également à J-10 qu'il sera procédé à la vérification du nombre de licences pour les équipes engagées. Si une équipe n'aurait pas le quota minimum de 10 joueurs à J-10, alors l'équipe ne sera pas engagée en 1ère phase.*

*Elle ne pourrait rejoindre un groupe que plus tard qu'à 2 conditions :*

- Avoir le quota de 10 joueurs minimum
- Avoir un groupe avec un exempt (sinon l'engagement sera pris pour la 2ème phase)

*Cette mesure a pour but d'éviter de nombreux forfaits de début de saison, des amendes aux clubs et une compétition régulière dès la 1ère journée*

***Pour les coupes de Somme ou de Secteur, pour les clubs non encore engagés, l'engagement est automatique sauf si le club demande à ne pas disputer la coupe***

# Les pratiques proposées pour 2025/2026

## Autres pratiques

- **Futsal :**

*Plus de compétition en district mais en ligue maintenant. On pourra faire de la pratique en foot loisir (plus d'arbitre désigné) pour ceux qui le souhaitent.*

- **Vétérans à 8 et à 11 :**

*Phase 1 : de septembre à mi octobre sous la forme de X groupes de 6 équipes (en Aller Simple)*

*Phase 2 : à partir du 9 novembre par poule de 8 équipes en aller-retour (1 poule forte – 1 poule médiane – 1 poule plus faible)*

- **Féminines à 11 :**

*Plus de compétition en district mais gestion par la Ligue des Hauts de France*

- **Féminines (Seniors à 8 et Jeunes) :**

*Une visioconférence est prévue le mercredi 27 août afin de définir la forme de pratique pour les différentes catégories féminines.*

- **Tournoi :**

*Déclaration Obligatoire (coût 0€) si Amende de 160€. Document à télécharger sur le site du district et à renvoyer à Wilfried ou Romain Warmé pour l'homologation*

*Pas d'homologation si conflit de date par rapport aux calendriers général ou foot animation*

- **Match Amical**

*Déclaration : vivement conseillée*

*Couverture par rapport aux assurances et possibilité de traiter le match s'il advenait des problèmes lors de la rencontre*

*Faire la FMI ou FMU si vous n'avez toutes les licences.*

***L'organisation de ces pratiques dépendra essentiellement du nombre d'engagement.***

# Retour sur l'AGE du 20/06/25

## et les incidences sur les championnats seniors

	2025/2026		Intersaison		2026/2027		Intersaison	
<b>D1</b>	Groupes	2	Montées	2	Groupe	1	Montées	2
	Nombre équipes / groupe	12	Descentes	13	Nombre équipes / groupe	12	Descentes	2
	Total	24	Moy. descentes / groupes	6,5	Total	12	Moy. descentes / groupes	2
<b>D2</b>	Groupes	3	Montées	3	Groupe	2	Montées	4
	Nombre équipes / groupe	10	Descentes	20	Nombre équipes / groupe	12	Descentes	4
	Total	30	Moy. descentes / groupes	6,7	Total	24	Moy. descentes / groupes	2
<b>D3</b>	Groupes	4	Montées	4	Groupe	3	Montées	6
	Nombre équipes / groupe	10	Descentes	25	Nombre équipes / groupe	12	Descentes	6
	Total	40	Moy. descentes / groupes	6.25	Total	36	Moy. descentes / groupes	2
<b>D4</b>	Groupes	5	Montées	5	Groupe	4	Montées	8
	Nombre équipes / groupe	10	Descentes	28	Nombre équipes / groupe	12	Descentes	8
	Total	50	Moy. descentes / groupes	5,6	Total	48	Moy. descentes / groupes	2
<b>D5</b>	Groupes	6	Montées	6	Groupe	5	Montées	10
	Nombre équipes / groupe	10	Descentes	26	Nombre équipes / groupe	12	Descentes	10
	Total	60	Moy. descentes / groupes	4.33	Total	60	Moy. descentes / groupes	2
<b>D6</b>	Groupes	4	Montées	4	Groupe	6	Montées	12
	Nombre équipes / groupe	10	Descentes	/	Nombre équipes / groupe	10	Descentes	/
	Total	42	Moy. descentes / groupes	/	Total	64	Moy. descentes / groupes	/

# Les obligations des clubs

## - Article 12 du règlement des championnats seniors -

- **Clubs évoluant en D1** doit présenter 4 équipes : 2 équipes seniors et 2 équipes de jeunes (masculin ou féminin) au moins
- **Club évoluant en D2** doit présenter 4 équipes : 2 équipes seniors et 2 équipes de jeunes (masculin ou féminin) au moins
- **Club évoluant en D3** doit présenter 3 équipes : 1 équipe seniors et 2 équipes de jeunes (masculin ou féminin) au moins
- **Club évoluant en D4** doit présenter 2 équipes : 1 équipe seniors et 1 équipe de jeunes (masculin ou féminin) au moins
  - Définition d'une équipe de jeunes : les catégories U10 à U18 pour les garçons comme pour les filles, tant en foot réduit (foot à 8) qu'en foot à 11
  - Particularité pour la D3 et la D4 : les équipes U9 et U9F sont prises en compte sous réserve :
  - avoir 5 licenciés dans la catégorie (U8, U8F, U9 ou U9F)
  - ne pas être en entente et avoir participé à 80% des plateaux minimum
  - obligation de participer aux rassemblements (Rentrée du Foot, Journée Nationale du Foot à 5)
  - il est précisé que si les feuilles de plateaux ne sont pas transmises, cela sera considéré comme une absence au plateau
  - Ententes entre 2 clubs, voire 3 :
  - maxi une équipe dans les catégories U11 à U18 masculines et féminines (pour chaque club composant l'entente)
  - avoir le nombre de joueurs minimum requis (4 joueurs pour le foot à 8 et 6 joueurs pour le foot à 11)
  - aller au bout de la compétition dans laquelle l'entente est inscrite

# Les obligations des clubs

## - Article 12 du règlement des championnats seniors -

### **Dérogation au Statut**

- *Le club, actuellement en infraction avec cette réglementation, peut demander à bénéficier d'un délai qui ne pourra excéder 1 an. Sans dérogation, ce club sera automatiquement rétrogradé d'une division s'il devait se maintenir, de 2 divisions s'il était en position de relégation ou maintenu dans sa division s'il avait vocation à accéder.*
- *Cette demande doit être faite avant le 30 septembre de la saison en cours.*
- *Il s'acquittera d'une amende fixée par le comité directeur du district fixée à 100 €.*
- *En tout état de cause, le club ayant demandé la dérogation ne pourra pas accéder à la division supérieure à l'issue de la saison, mais pourra par contre descendre en division inférieure (d'une seule division seulement).*
- *Passé le délai d'un an, le club en infraction sera rétrogradé en division inférieure.*

### **Rappel : Désignation Délégués**

- *En D1 : il n'y a plus systématiquement la présence d'un délégué.*
- *De la D2 à la D6 : demande de délégué pour une ou plusieurs rencontres*
- *Au moins 15 jours avant la date de la rencontre auprès du service compétitions du District.*
- *Si le délai de demande est plus court, il n'y aura présence d'un délégué.*
- *Les frais du délégué seront à la charge du club demandeur et prélevé directement sur le compte du club par le service comptabilité du District*

# Le Statut des éducateurs

## Article 2 - OBLIGATION DE LICENCE TECHNIQUE RÉGIONALE, LICENCE ÉDUCATEUR

- formulé une demande de licence conforme aux règlements pour l'éducateur ou l'entraîneur principal en charge de l'équipe avant le début de la compétition championnat. À régulariser sous 60 jours après le PV de reprise

**Passé cette date, les clubs sont pénalisés de plein droit et sans formalité préalable d'une amende conformément au barème en vigueur du DSF pour infraction aux statuts des éducateurs.**

## Article 3 - OBLIGATION DE DIPLÔMES

- Championnat D1 : « au minimum un DF Senior. » CFF3 avec journée complémentaire.
- Championnat D2 : « au minimum le Module de Formation Séniors ou CFI sénior. »

À défaut de diplôme pour assurer les obligations pour l'encadrement de l'équipe de D1 ou D2, les clubs sont pénalisés, par entraîneur non désigné, par le retrait d'un point par match en situation irrégulière.

## Article 4 - OBLIGATION DU CLUB

- De désigner l'éducateur principal avant le début de la compétition disputée
- De prévenir du changement de l'entraîneur en cours de saison, le club dispose d'un délai de 30 jours pour régulariser sa situation à compter du premier match pour désigner l'entraîneur ou l'éducateur.

**À l'issue de ce délai, en cas de non-régularisation, le club sera sanctionné du retrait d'un point par match en situation irrégulière.**

# Le Statut des éducateurs

## **Article 9 – PRÉSENCE SUR LE BANC DE TOUCHE**

- 16 matchs pour les équipes évoluant dans un championnat à 12 équipes
- 12 matchs pour les équipes évoluant dans un championnat à 10 équipes

**L'équipe Séniors D1 ou D2 se verra retirer 2 points par match non effectués au classement à la fin de saison**

## **SANCTIONS POSSIBLES**

**Retrait d'un point**, et ce, dès le premier match d'infraction, et pendant toute la durée de la situation et jusqu'à régularisation de celle-ci.

## **SANCTIONS MAXIMUM**

- 12 points maximum pour un championnat à 12 équipes
- 10 points maximum pour un championnat à 10 équipes

**Pour le championnat D1, le CFF3 OU Animateur Senior sera accepté jusqu'à la saison 2025-2026 avec obligation de le convertir en DF Senior en cours de saison.**

# Le Statut des éducateurs

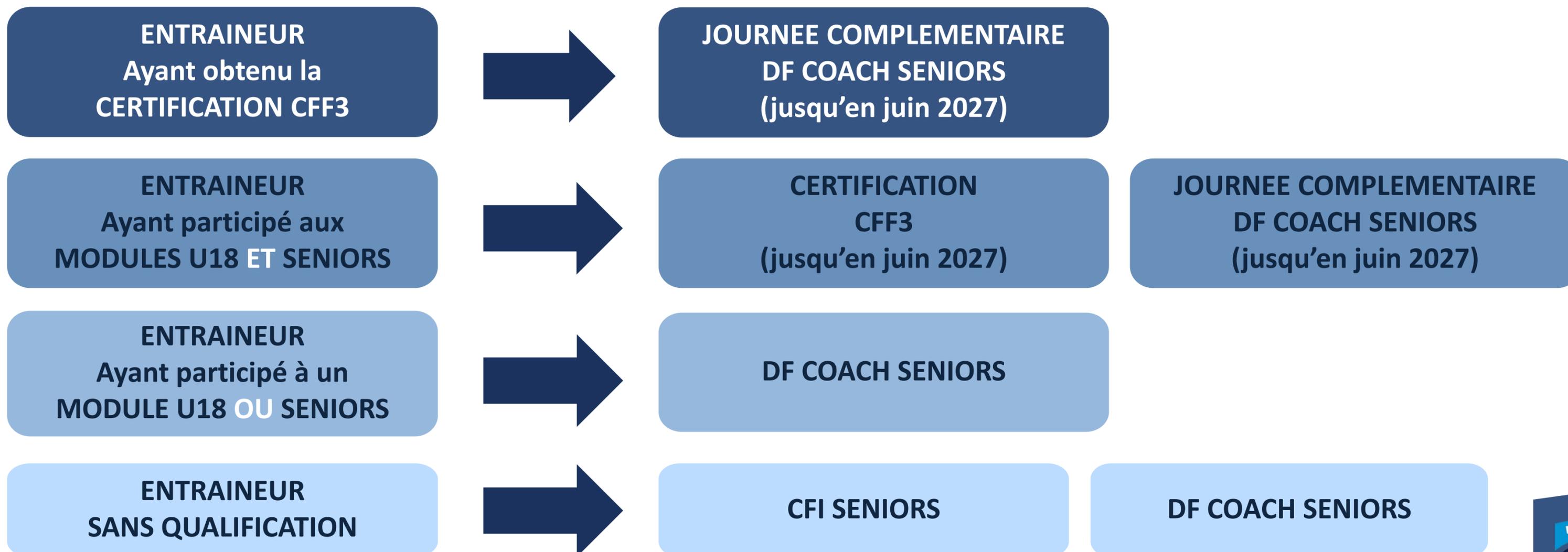
## - Obligation d'encadrement -

NIVEAU DE PRATIQUE	OBLIGATION MINIMALE DE QUALIFICATION ET/ OU INSCRIPTION EN FORMATION		
	SAISON 2024 / 2025	SAISON 2025 / 2026	SAISON 2026 / 2027
SENIORS D1	CFF3 ou DF COACH SENIORS	CFF3 ou DF COACH SENIORS	DF COACH SENIORS
SENIORS D2	ANCIEN MODULE SENIORS ou CFI SENIORS	ANCIEN MODULE SENIORS ou CFI SENIORS	CFI SENIORS

# Le Statut des éducateurs

## - Formation des bénévoles adaptés -

*En fonction du profil et qualification de votre Entraîneur "SENIORS"*



# Le Statut des éducateurs (information)

**- Juin 2027 -**

*Disparition des  
anciennes  
certifications (CFF1 /  
CFF2 / CFF3)*

*Fin des journées  
complémentaires  
spécifiques*

*Fin des équivalences  
pour les DF*

# L'arbitrage

## Formation arbitre de club

- Elle se déroulera sur deux soirées
  - Vendredis 5 et 12 septembre 2025
  - A Amiens (Centre Fernand Duchaussoy)
  - A Blangy sur Bresle

**Présence obligatoire aux deux séances**

## Les formations d'arbitres (FIA)

- Le recrutement 2024/2025 a été bon mais avec beaucoup de jeunes, ce qui est très bien mais n'apporte pas d'augmentation nette de la population disponible le dimanche après-midi. La D4 ne sera de nouveau pas complètement couverte cette saison.
- 2 formations initiales sont déjà prévues sur Amiens, la première les 4 samedis d'octobre, et en décembre, sur les 2 week-ends entourant Noël.

## Arbitres assistants D2

*Il faut suivre la formation arbitre de club évoquée précédemment, et la séance complémentaire obligatoire :*

- Soit le vendredi 19 septembre 2025 en soirée à Amiens
- Soit le samedi 20 septembre 2025 matin à Blangy sur Bresle

*Les nouveaux candidats inscrits et ayant participé au cours du 5 pourront officier lors de la première journée le dimanche 7 septembre 2025.*

*Les assistants de club précédemment formés sont reconduits sans condition dans la liste de la nouvelle saison si leur club confirme qu'ils sont toujours volontaires (mail envoyé le 20 août)*

# L'arbitrage

## Le renouvellement des licences arbitres

*Il est à faire avant le 31 août 2025 pour que l'arbitre puisse couvrir le club sur la saison 2025/2026*

*Pensez à vérifier qu'il(s) officie(nt) régulièrement (sur Footclubs) pour assurer les 18 matches prévus par l'obligation statutaire*

Saison 2023-2024 ▼

Wilfried LECLERCO

Organisation

Licences

Epreuves  
Championnats & Coupes

Compétitions Officielles

Foot. Animation Loisir

Epreuves  
Autres compétitions

Autres clubs

Divers

Clubs de foot

Saison 2023-2024

Compétitions

Engagements

Calendriers

Rencontres

Classements

Agenda des matches

Notifications

Officiels

Arbitres désignés

### Arbitres désignés

ARBITRE	DU	UA
<input type="text"/>	<input type="text" value="▼"/>	<input type="text" value="📅"/>

Afficher

# L'arbitrage

## Deux nouveautés cette saison

**1**

*Gardien conservant le ballon plus de 8 secondes en main : corner pour l'équipe adverse (et plus coup franc indirect au bout de 6 secondes).*

**2**

*Balle à terre accordée « à l'équipe qui aurait clairement récupéré la possession », et plus systématiquement à celle qui a touché le ballon en dernier avant l'arrêt. S'il n'y a pas de certitude, on reste sur l'équipe qui a touché le ballon en dernier.*

**RAPPEL** *Seul capitaine est autorisé à parler à l'arbitre, la consigne aux arbitres sera renforcée cette saison.*

# Les formations techniques

**RAPPEL**

LA FILIÈRE DE FORMATION **DES ÉDUCATEURS ÉVOLUE !**

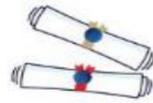
**2 PARCOURS POSSIBLES**

► CHOISISSEZ LE PARCOURS QUI VOUS CONVIENT !

Toutes les infos sur



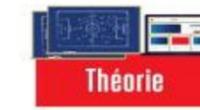
EXEMPLES  
DE FORMATIONS  
DES 16 ANS



POUR ENCADRER  
**TOUS PUBLICS**



DES CONTENUS  
**DIVERSIFIÉS**



&



Développez et perfectionnez vos compétences sans en faire votre métier

**PARCOURS BÉNÉVOLE** 🙋

ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)

Éthique et intégrité	Foot en marchant
Pratique féminine	FOOT5
Handi-foot	Futnet
Foot Adapté	Fit-Foot
Arbitrage	Accompagnateur d'équipe
Golf-Foot	Futsal

CERTIFICATS FÉDÉRAUX  
INITIATEURS (CFI)

Seniors	Beach Soccer
U14-U19	Gardien de But
U10-U13	Préparateur Physique
U6-U9	Futsal
Projet Club	

DIPLÔMES  
FÉDÉRAUX (DF)

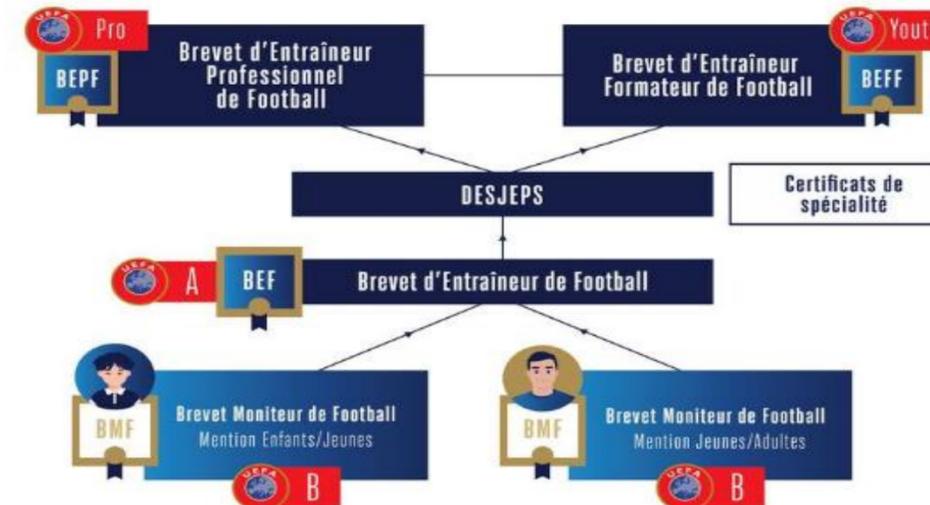
Responsable École de Football
Coach Jeunes
Coach Seniors



**DE 8 À 161 H** de formations indépendantes et complémentaires

Devenez éducateur.trice ou entraîneur.re et faites-en votre métier

**PARCOURS PROFESSIONNEL** 🎓



Commencez par le BMF avec  
**442 HEURES DE FORMATION**

- En formation continue
- En apprentissage
- Par Validation des Acquis de l'Expérience

Vous êtes déjà diplômés ? Des équivalences existent.

Plus d'infos sur [fff.fr/educateurs-entraîneurs](http://fff.fr/educateurs-entraîneurs)

# Les formations techniques

Projection 2025/2026

+ 17 formations



PROJECTION	Saison 2023 / 2024	Saison 2024 / 2025	SAISON 2025 / 2026
FORMATIONS	12 CFI 2 CFI (PEFA – 1 section) 1 DF CJ STAPS	13 CFI 4 CFI (PEFA – 2 sections) 1 DF CJ STAPS	<b>19 CFI</b> <b>5 CFI (sections)</b> <b>1 DF CJ STAPS</b>
DF COACH SENIORS	0	0	<b>0</b>
DF COACH JEUNES	1	1	<b>1</b>
DF RESPONSABLES ECOLE DE FOOT	0	0	<b>1 ? Suivant demande !</b>
CFI SENIORS	1	1	<b>1</b>
CFI U14/U19	2 + 1 (PEFA)	3 + 1 (PEFA)	<b>5 + 1 PEFA</b>
CFI U10/U13	4 + 1 (SECTION COLLEGE)	5 + 3 (1 PEFA et 2 SECTIONS)	<b>5 + 3 sections</b>
CFI U6 / U9	3	3	<b>5</b>
CFI FUTSAL JEUNES INITIATION	1	0	<b>2 + 1 PEFA</b>
CFI GB JEUNES INITIATION	1	1	<b>1</b>
AF	0	0	<b>2 (foot adapté)</b>
CERTIFICATIONS (CFF2 / CFF3)	6	2	<b>2</b>

# Les formations techniques

## Evolution de l'offre de formations / cartographie

### SAISON 2023 / 2024

AMIENS (3) / CAMON (2) / DOULLENS

ROYE (2) / NESLE / PERONNE /  
MONCHY LAGACHE

FRIVILLE ESCARBOTIN (2)

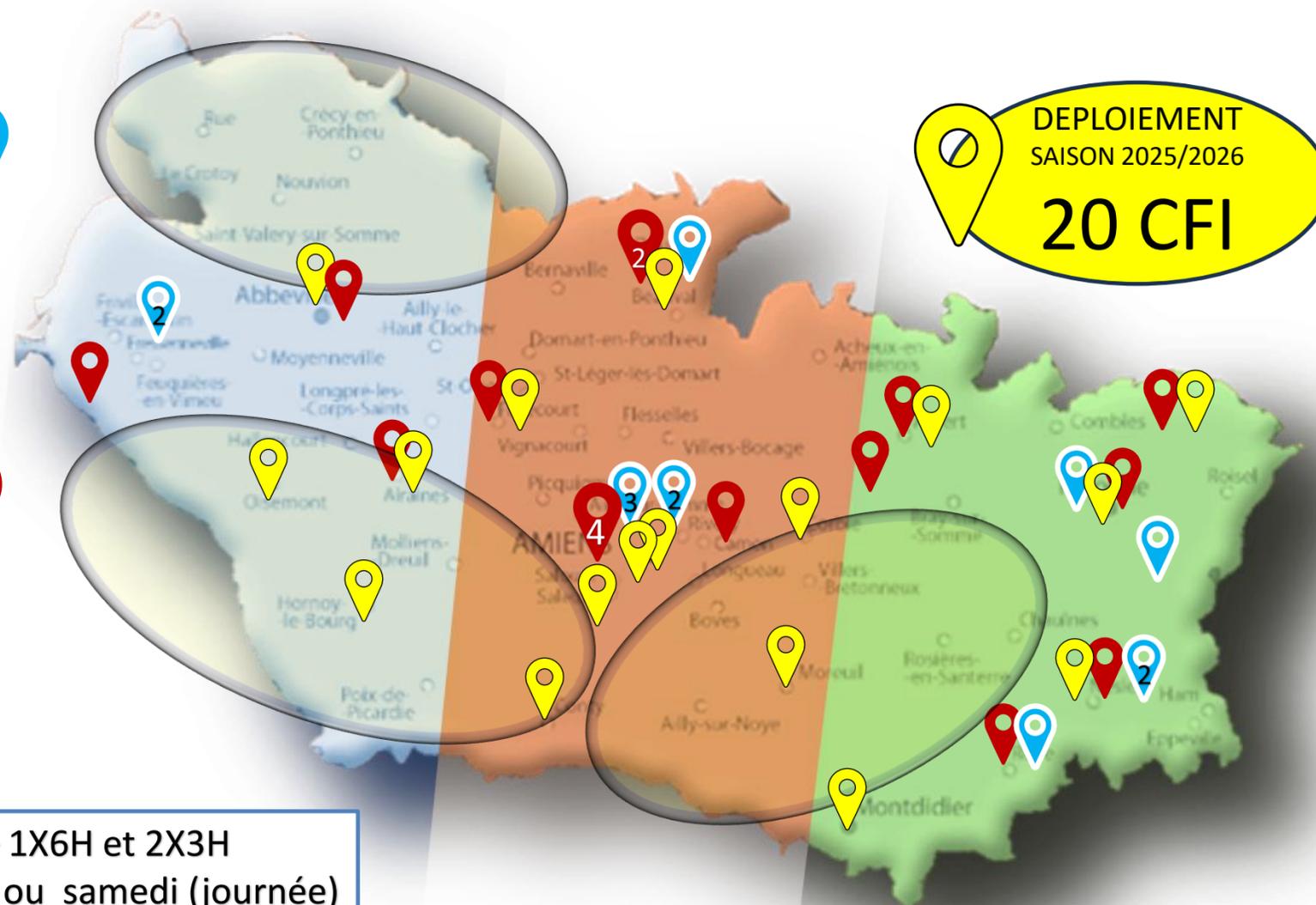
### SAISON 2024 / 2025

AMIENS (4) / DOULLENS (2) / CAMON

ALBERT / CERISY / SAILLY SAILLISEL /  
PERONNE / NESLE / ROYE

ABBEVILLE / AIRAINES / BLANGY S.  
BRESLE / FLIXECOURT

Format : 2X6H – 4X3H – 1X6H et 2X3H  
Lundi soir / Vacances scolaires ou samedi (journée)



# Les formations techniques



Participation des clubs du département  
sur 1 ou plusieurs formations  
saison 24 / 25

**17 CFI**  
**247 STAGIAIRES**

RUE AS	MERS AC	AMIENS AC	
ETOILE AVENIR	GAMACHES AS	AMIENS AF	
CRECY EN PONTHEIU	AS2A	AMIENS SC	
ABBEVILLE SC	BOUTTENCOURT ASIC	AMIENS TEAMS 5	
FLIXECOURT SC	BLANGY SEP	TALMAS AS	
ABBEVILLE US	MIANNAY JS M	VILLERS BRETONNEUX AS	
NIBAS FRESSENEVILLE US	OISEMONT TEMPLIERS	MONTIERES ETOUVIE CS	BRAY S SOMME AAE
	LIGNIERES CHATELAIN US	SAINS ST FUSCIEN ENT	CHAULNES AAE
		CAGNY ES	MONTDIDIER AC
		LONGUEAU ESC	ALBERT USOAAS
		DREUILLOIS FOOTBALL	PAYS NESLOIS AS
		POIX BC FC	PERONNE CAFC
		HALLENCOURT AC	ESTREES MONS
		AMIENS OLYMPIQUE	PLESSIER FC
		QCL SUD AMIENOIS	PERONNE FUTSAL CLUB
		AMIENS RC	HAM US
		DOULLENS RC	MARCELCAVE US
		CAMON US	ROSIERES US
		DAOURS US VBA	ROYE US
		CORBIE US	SAILLY SAILLISEL US



# Les formations techniques

## Calendrier prévisionnel des formations 2025/2026

<b>C.F.I. U6 - U9</b>	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U17 Avoir 16 ans révolus Etre Licencié FFF	90 € (bon de formation à déduire : 30 €)	60,00 €	4 X 3H	lundi 06 octobre 2025 de 18H à 21H lundi 13 octobre 2025 de 18H à 21H Lundi 27 octobre 2025 de 18H à 21H lundi 03 novembre 2025 de 18H à 21H	PONTHIEU / VIMEU	<b>OISEMONT</b>	SALLE DE REUNION 4 place du Maréchal Leclerc - 80140 OISEMONT
<b>C.F.I. U6 - U9</b>	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U17 Avoir 16 ans révolus Etre Licencié FFF	90 € (bon de formation à déduire : 30 €)	60,00 €	1 X 6H 1 X 3H 1 X 3H	jeudi 30 octobre 2025 de 9H à 17H lundi 17 novembre 2025 de 18H à 21H lundi 24 novembre 2025 de 18H à 21H	AMIENOIS	<b>CONTY</b>	STADE ANDRE DESPLAINS RUE CAROLINE FOLLET 80160 CONTY
<b>C.F.I. U6 - U9</b>	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U17 Avoir 16 ans révolus Etre Licencié FFF	90 € (bon de formation à déduire : 30 €)	60,00 €	2 X 6H	mercredi 03 décembre 2025 de 9H à 17H mercredi 07 janvier 2025 de 9H à 17H	SANTERRE	<b>NESLE</b>	STADE ELOI AUFFEVE 18 route de Ham 80190 NESLE
<b>C.F.I. U6 - U9</b>	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U17 Avoir 16 ans révolus Etre Licencié FFF	90 € (bon de formation à déduire : 30 €)	60,00 €	1 X 3H 1 X 3H 1 X 6H	lundi 02 février 2026 de 18H à 21H lundi 09 février 2026 de 18H à 21H mardi 24 février 2026 de 9H à 17H	AMIENOIS	<b>DOULLENS (en attente de confirmation)</b>	STADE JACQUES MOSSION 2 RUELE SAINT SULPICE 80600 DOULLENS
<b>C.F.I. U6 - U9</b>	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U17 Avoir 16 ans révolus Etre Licencié FFF	90 € (bon de formation à déduire : 30 €)	60,00 €	4 X 3H	MARDI 03 mars 2026 de 18H à 21H MARDI 10 mars 2026 de 18H à 21H MARDI 17 mars 2026 de 18H à 21H MARDI 24 mars 2026 de 18H à 21H	PONTHIEU / VIMEU	<b>HORNOY LE BOURG</b>	STADE MUNICIPAL RUE CHALRES DUFOUR HORNOY LE BOURG
<b>C.F.I. U6 - U9</b>	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U17 Avoir 16 ans révolus Etre Licencié FFF	90 € (bon de formation à déduire : 30 €)	60,00 €	1 X 3H 1 X 6H 1 X 3H	lundi 30 mars 2026 de 18H à 21H mardi 21 avril 2026 de 9H à 17H lundi 27 avril 2026 de 18H à 21H	SANTERRE	<b>MOREUIL</b>	PARC DES SPORTS ET LOISIRS RUE MAURICE GARIN 80110 MOREUIL

# Les formations techniques

## Calendrier prévisionnel des formations 2025/2026

C.F.I. U10 - U13	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U15 Avoir 14 ans révolus Etre Licencié FFF	90 € (bon de formation à déduire : 30 €)	60,00 €	4 X 3H	MARDI 07 octobre 2025 de 18H à 21H MARDI 14 octobre 2025 de 18H à 21H MARDI 28 octobre 2025 de 18H à 21H MARDI 04 novembre 2025 de 18H à 21H	AMIENOIS	CORBIE	STADE JEAN MASSE RUE THEODORE ROUSSEL 80800 CORBIE
C.F.I. U10 - U13	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U15 Avoir 14 ans révolus Etre Licencié FFF	90 € (bon de formation à déduire : 30 €)	60,00 €	1 X 6H 1 X 3H 1 X 3H	mercredi 29 octobre 2025 de 9H à 17H lundi 17 novembre 2025 de 18H à 21H lundi 24 novembre 2025 de 18H à 21H	SANTERRE	SAILLY SAILLISEL	STADE RENE PARSY RUE DU CHÂTEAU 80360 SAILLY SAILLISEL
C.F.I. U10 - U13	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U15 Avoir 14 ans révolus Etre Licencié FFF	90 € (bon de formation à déduire : 30 €)	60,00 €	2 X 6H	mardi 02 décembre 2025 de 9H à 17H mardi 06 janvier 2026 de 9H à 17H	PONTHIEU / VIMEU	FLIXECOURT	STADE CHRISTIAN SAINT (complexe chiffon rouge) 44 RUEREMI DE CEYLAN 80420 FLIXECOURT
C.F.I. U10 - U13	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U15 Avoir 14 ans révolus Etre Licencié FFF	90 € (bon de formation à déduire : 30 €)	60,00 €	1 X 3H 1 X 3H 1 X 6H	lundi 02 février 2026 de 18H à 21H lundi 09 février 2026 de 18H à 21H Mardi 24 février 2026 de 9H à 17H	AMIENOIS	AMIENS CENTRE DE FORMATION ASC (en attente de confirmation)	RUE COLBERT 80000 AMIENS
C.F.I. U10 - U13	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U15 Avoir 14 ans révolus Etre Licencié FFF	90 € (bon de formation à déduire : 30 €)	60,00 €	4 X 3H	lundi 02 mars 2026 de 18H à 21H lundi 09 mars 2026 de 18H à 21H lundi 16 mars 2026 de 18H à 21H lundi 23 mars 2026 de 18H à 21H	SANTERRE	ALBERT ?	SALLE BASSE MAIRIE D'ALBERT PLACE EMILE LETURCQ 80300 ALBERT
C.F.I. U10 - U13	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U15 Avoir 14 ans révolus Etre Licencié FFF	90 € (bon de formation à déduire : 30 €)	60,00 €	1 X 3H 1 X 6H 1 X 3H	mercredi 25 mars 2026 de 9H à 17H mardi 21 avril 2026 de 9H à 17H	PONTHIEU / VIMEU	AIRAINES	STADE JEAN VERITE 5 RUE JULES LEVIS 80720 AIRAINES

# Les formations techniques

## Calendrier prévisionnel des formations 2025/2026

<b>C.F.I. U14 - U19</b>	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U15 Avoir 14 ans révolus Etre Licencié FFF	90 €	90,00 €	4 X 3H	lundi 06 octobre 2025 de 18H à 21H lundi 13 octobre 2025 de 18H à 21H Lundi 27 octobre 2025 de 18H à 21H lundi 03 novembre 2025 de 18H à 21H	SANTERRE	<b>MONTDIDIER</b>	STADE DU MOULIN CARDENIER 966 RUE PASTEUR 80500 MONTDIDIER
<b>C.F.I. U14 - U19</b>	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U15 Avoir 14 ans révolus Etre Licencié FFF	90 €	90,00 €	1 X 6H 1 X 3H 1 X 3H	mardi 28 octobre 2025 de 9H à 17H mardi 18 novembre 2025 de 18H à 21H mardi 25 novembre 2025 de 18H à 21H	PONTHIEU / VIMEU	<b>ABBEVILLE</b> (en attente de validation)	STADE ROBERT VIARRE 182 CHEMIN DES POSTES 80100 ABBEVILLE
<b>C.F.I. U14 - U19</b>	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U15 Avoir 14 ans révolus Etre Licencié FFF	90 €	90,00 €	2 X 6H	mardi 09 décembre 2025 de 9H à 17H mardi 06 janvier 2026 de 9H à 17H	AMIENOIS	<b>AMIENS</b> STADE MICHELET	STADE MICHELET CHEMIN DE VAUVOIX 80000 AMIENS
<b>C.F.I. U14 - U19</b>	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U15 Avoir 14 ans révolus Etre Licencié FFF	90 €	90,00 €	1 X 3H 1 X 6H 1 X 3H	<b>MARDI 31</b> mars 2026 de 18H à 21H mardi 21 avril 2026 de 9H à 17H <b>MARDI 28</b> avril 2026 de 18H à 21H	AMIENOIS	<b>SALOUEL</b>	STADE MUNICIPAL MARC LOURSELLE RUE JEAN JAURES 80480 SALOUEL
<b>C.F.I. SENIORS</b>	24H (dont 12H en présentiel)	Sous licence U17 Avoir 16 ans révolus Etre Licencié FFF	90 €	90,00 €	2 X 6H	samedi 17 janvier 2026 de 9H à 17H samedi 07 février 2026 de 9H à 17H	AMIENOIS	<b>AMIENS faculté des sports UPJV</b>	ALLEE PASCHAL GROUSSET 80480 SALOUEL
<b>C.F. FUTSAL U13 - U15</b>	16H	sous licence U17 avoir 16 ans révolus Etre licencié FFF	90 € (bon de formation à déduire : 15 €)	75,00 €	2 X 8H	jeudi 19 février 2026 de 9H à 18H vendredi 20 février 2026 de 9H à 18H	SANTERRE	<b>ROYE</b>	STADE ANDRE COEL Avenue François Mitterrand 80700 ROYE
<b>C.F. FUTSAL U13 - U15</b>	16H	sous licence U17 avoir 16 ans révolus Etre licencié FFF	90 € (bon de formation à déduire : 15 €)	75,00 €	2 X 8H	Lundi 13 avril 2026 de 9H à 18H mardi 14 avril 2026 de 9H à 18H	PONTHIEU / VIMEU	<b>FLIXECOURT</b>	GYMNASE BERNARD FARINE 33 RUE DE LA RESISTANCE 80420 FLIXECOURT
<b>C.F. GARDIENS DE BUT initiation</b>	16H	sous licence U17 avoir 16 ans révolus Etre licencié FFF	90 €	90,00 €	2 X 8H	jeudi 23 avril 2026 de 9H à 18H vendredi 24 avril 2026 de 9H à 18H	AMIENOIS	<b>AMIENS faculté des sports UPJV</b>	ALLEE PASCHAL GROUSSET 80480 SALOUEL
<b>CF GARDIENS DE BUT FUTSAL</b>	8H				1 X 8H	Jeudi 23 avril 2026 de 9H à 18H	AMIENOIS	<b>AMIENS faculté des sports UPJV</b>	ALLEE PASCHAL GROUSSET 80480 SALOUEL

# Les formations techniques

## Informations : DF - diplômes fédéraux SAISON 2025/2026

FORMATIONS	DATES	LIEUX
DIPLÔME FEDERAL COACH SENIORS (DF CS)	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Positionnement : VENDREDI 10 OCTOBRE 2025</li><li>✓ Semaine 1 : JEUDI 04 ET VENDREDI 05 DECEMBRE 2025</li><li>✓ Semaine 2 : JEUDI 12 ET VENDREDI 13 MARS 2026</li><li>✓ Certification : JEUDI 02 AVRIL 2026</li><li>✓ Rattrapage : MARDI 28 et MERCREDI 29 AVRIL 2026</li></ul>	AMIENS CENTRE TECHNIQUE FERNAND DUCHAUSSOY
DIPLÔME FEDERAL COACH JEUNES (DF CJ)	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Positionnement : JEUDI 09 OCTOBRE 2025</li><li>✓ Semaine 1 : DU MERCREDI 26 AU VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025</li><li>✓ Semaine 2 : DU MERCREDI 04 AU VENDREDI 06 MARS 2026</li><li>✓ Certification : MARDI 31 MARS 2026</li><li>✓ Rattrapage : MARDI 28 ET MERCREDI 29 AVRIL 2026</li></ul>	
DIPLÔME FEDERAL RESPONSABLE ECOLE DE FOOT (DF REF)	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Positionnement : MERCREDI 08 OCTOBRE 2025</li><li>✓ Semaine 1 : DU MARDI 04 AU VENDREDI 07 NOVEMBRE 2025</li><li>✓ Semaine 2 : DU MARDI 03 AU VENDREDI 06 FEVRIER 2026</li><li>✓ Certification : MARDI 24 ET MERCREDI 25 MARS 2026</li><li>✓ Rattrapage : MARDI 28 ET MERCREDI 29 AVRIL 2026</li></ul>	

### JOURNEES COMPLEMENTAIRES (pour les titulaires du CFF2 ou CFF3)

DF Coach seniors : lundi 15 septembre 2025 ou mercredi 11 mars 2026

DF Coach jeunes : lundi 08 septembre 2025 ou mardi 03 mars 2026

# Les incivilités

- Charte du fair-play -

**D1 :**



***ESC Longueau (b)***

**D2 :**



***US Daours***

**D3 :**



***ES Harondel***

# Les incivilités

## - Plan Stop Violence -



# Internet et adresses mails

## Les adresses internet incontournables :

### La FFF :

- <https://www.fff.fr/>
- <https://www.fff.fr/11-les-reglements/index.html>

### La LFHF :

- <https://lfhf.fff.fr/?home>
- <https://lfhf.fff.fr/documents/?cid=133>

### Le DSF :

- <https://districtsommefootball.fff.fr/>
- <https://districtsommefootball.fff.fr/documents/?cid=88>

## Les adresses mails régionales à connaître :

[juridique@lfhf.fff.fr](mailto:juridique@lfhf.fff.fr) : pour tout appel au niveau régional et questions réglementaires

[competitions@lfhf.fff.fr](mailto:competitions@lfhf.fff.fr) : pour les compétitions régionales

[licences@lfhf.fff.fr](mailto:licences@lfhf.fff.fr) : pour tout ce qui se rapporte aux licences

## Les adresses mails actives du DSF :

[wleclercq@somme.fff.fr](mailto:wleclercq@somme.fff.fr)

(pour les Appel Discipline et Juridique, toutes les Coupes départementales, le FAFA, l'ANS, les demandes de classement d'installations, les correspondances à destination du Président)

[rwarme@somme.fff.fr](mailto:rwarme@somme.fff.fr)

pour l'arbitrage et la comptabilité

[lpinchinat@somme.fff.fr](mailto:lpinchinat@somme.fff.fr)

pour les championnats toutes catégories et formes de pratiques, et la discipline

[psauval@somme.fff.fr](mailto:psauval@somme.fff.fr)

pour le futsal associé, le foot loisir et l'évènementiel

[adantin@somme.fff.fr](mailto:adantin@somme.fff.fr)

pour le foot animation, foot loisir, label, PEF, les projets Toutes Foot et rassemblements féminins

[jternisien@somme.fff.fr](mailto:jternisien@somme.fff.fr)

pour le foot animation, les U11, les pratiques de loisir, le label, le PEF, les projets Toutes Foot et rassemblements féminins

[cbrassart@lfhf.fff.fr](mailto:cbrassart@lfhf.fff.fr)

pour le développement de l'arbitrage, les formations initiales d'arbitres, les sensibilisations à l'arbitrage dans les clubs

[eboissier@lfhf.fff.fr](mailto:eboissier@lfhf.fff.fr)

Pour les formations techniques, les sélections et détections

[incivilites@somme.fff.fr](mailto:incivilites@somme.fff.fr) / [permacence@somme.fff.fr](mailto:permacence@somme.fff.fr)

# Les rendez-vous 2025/2026

- **31 août 2025** *Coupe de France 2ème Tour – Coupe de la Somme 1<sup>er</sup> Tour*
- **1er septembre 2025** *Réunion D1/D2*
- **6&7 septembre 2025** *Reprise des Championnats de la Somme Jeunes (U12 à U18) et Seniors*
- **8 septembre 2025** *Réunion “Nouveaux Membres de Bureau”*
- **14 septembre 2025** *Coupe de France 3ème Tour – Coupe de la Somme 2ème Tour*
- **15 septembre 2025** *Réunion Foot Animation Ponthieu/Vimeu (à Vauchelles les Quesnoy)*
- **22 septembre 2025** *Réunion Foot Animation Santerre (à Cerisy)*
- **27 septembre 2025** *AGO de la LFHF et 1er Tour du Festival U13 PITCH*
- **29 septembre 2025** *Réunion Foot Animation Amiénois (au Stade Crédit Agricole La Licorne à Amiens)*
- **4 octobre 2025** *AGO du DSF*
- **13 décembre 2025** *AG de la FFF*



**Avez-vous des questions ?**

# Questions générales :

## STATUT DES EDUCATEURS :

- **Quel est l'intérêt de la Journée complémentaire de formation :**

Cela permet à l'éducateur possédant :

- *l'Animateur Seniors, ou le CFF3, d'avoir une équivalence du DF COACH SENIORS en suivant une journée de formation.*
- *Le CFF2, ou le CFF3, d'avoir une équivalence du DF COACH JEUNES en suivant une journée de formation.*

- **Les informations sont consultables sur le site de la LFHF :**

*Journées Complémentaires DF : calendrier 2025-2026 – LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS-DE-FRANCE*

- *Voir en ANNEXE 1 : Le Tableau des équivalences*

- **Comment faire pour la FMI avec les éducateurs/joueurs?**

*Il faut que l'éducateur concerné soit en possession d'une licence Educateur et d'une licence joueur.*

*Il doit être saisi avec sa licence Educateur sur le banc de touche dans les encadrants, tandis qu'il sera mis en tant que joueur avec sa licence Joueur.*

- **La demande de dérogation, quelle limite, quel avantage?**

*La demande de dérogation est obligatoire pour les clubs évoluant en D1 et D2 Seniors si l'éducateur en charge de l'équipe n'a pas le diplôme requis. Cependant cette dérogation, implique :*

*Que le club prend connaissance de l'obligation de formation\* durant la saison de l'éducateur en charge de l'équipe indiqué dans la Fiche de renseignement, et sur Footclub  
Que le club soit en défaut à l'issue de la saison si la formation adéquate n'a pas été suivie, et qu'il sera pénalisé conformément à la réglementation du Statut des Educateurs*

*\*Il est précisé qu'il s'agit d'une obligation de formation et non de résultat. Si la formation est intégralement suivie, mais que l'éducateur n'obtient son DF Coach Seniors, le club ne sera pas pénalisé.*

*Le Président du DSF, M. Pascal TRANQUILLE, précise que le District peut prendre en charge le reliquat du coût de formation pour les éducateurs qui doivent suivre les formations pour se mettre en adéquation. La seule condition étant d'avoir un comportement exemplaire sur la saison avec son équipe (aucun jaune ni rouge staff pour l'éducateur concerné, ni de dossier en instruction pour l'équipe du club)*



**JOURNEES DE FORMATION COMPLEMENTAIRES DF - SAISON 2025-2026**

FORMATIONS	Prérequis	LIEUX DE FORMATION	DATES LIMITES D'INSCRIPTION	DATES FORMATIONS	Etat des inscriptions
<b>JOURNEE DE FORMATION COMPLEMENTAIRE DF COACH JEUNES</b>	Être titulaire d'une licence FFF active	LIEVIN	7 novembre 2025	17 novembre 2025 (Journée)	Ouvert
		AMIENS	13 octobre 2025	23 octobre 2025 (Journée)	Ouvert
	Être titulaire du CFF2 ou du CFF3 et du PSC	LIEVIN	21 février 2026	3 mars 2026 (Journée)	Fermé
		AMIENS	14 avril 2026	24 avril 2026 (Journée)	Fermé
<b>JOURNEE DE FORMATION COMPLEMENTAIRE DF COACH SENIORS</b>	Être titulaire d'une licence FFF active	LIEVIN	4 novembre 2025	24 novembre 2025 (Journée)	Ouvert
		AMIENS	12 octobre 2025	22 octobre 2025 (Journée)	Ouvert
	Être titulaire du CFF3 et du PSC	LIEVIN	1 mars 2026	11 mars 2026 (Journée)	Fermé
		AMIENS	5 avril 2026	15 avril 2026 (Journée)	Fermé

Prise en charge club : inscription via PORTAIL CLUBS : [Portailclubs](#)  
Prise en charge par le stagiaire : inscription via [maformation.fff.fr](#) :  
[Journée complémentaire DF Coach Jeunes](#)  
[Journée complémentaire DF Coach Seniors \(fff.fr\)](#)

# Questions générales :

- **Est-ce qu'il y aura toujours une pratique pour les U15 à 8 ?**

*Oui, pas de souci pour les U15 à 8, il y a déjà de nombreux engagements,*

*En revanche cela risque d'être plus compliqué pour les U17 à 8 car seulement 3 équipes engagées actuellement,*

- **Quelles et la date du 1er tour du Festival U13 Pitch?**

*Le 1er Tour se déroulera le 27 septembre 2025 comme précisé dans le calendrier prévisionnel. (Ajouter à l'issue du Diaporama avec le Calendrier Foot Animation)*

- **Voir en ANNEXE 2 & 3 : Les calendriers prévisionnels Foot animation & Championnats**

## **STATUT DE L'ARBITRAGE :**

- **Comment se calcule le report de match pour un arbitre officiel lorsqu'il en fait plus que les 18 nécessaires, et qu'un autre n'en fait pas assez?**

*La Commission du Statut de l'arbitrage fait le calcul systématiquement dans ce cas de figure, aucune demande du club n'est nécessaire.*

- *Il s'agit de l'article 34.2 du Statut de l'arbitrage : Un arbitre ayant effectué au maximum 4 matchs de moins que le minimum peut être couvert par un SEUL autre arbitre du club ayant fait au minimum 4 matchs de plus que le nombre obligatoire de match. Attention, un arbitre ne peut compléter qu'un seul autre arbitre de son club et non plusieurs, même si celui-ci fait 8 ou 12 matchs de plus,*

- **Journée assistant D2 :**

*Pas de réactualisation cette année pour les anciens. Pour les nouveaux les dates ont été transmises en amont.*

# Informations diverses :

- Information concernant la Création d'une Coupe de la Somme Vétérans 8. Les clubs seront consultés ultérieurement pour l'engagement dans cette nouvelle compétition.
- Le Président M. Pascal TRANQUILLE rappelle les relations avec les clubs qui préfèrent s'étendre dans la presse alors même qu'ils sont en infraction. Cela ne fait pas avancer les choses. Faites en sorte de respecter les différentes règlementations, car elles seront appliquées en fin de saison, et il n'y aura aucune transigeance. Vous avez dû voir les atermoiements cet été de certains clubs.
- Plan Stop Violences : Veuillez tous en prendre connaissance car les impacts sont importants pour les clubs en défaut, les commissions départementales et régionales seront intransigeantes sur son application.
- Record battu en termes de licencié la saison passée. Mais il faut être en capacité d'accueillir ces nouveaux joueurs en toute quiétude, et avec de la compétence et des dirigeants formés. Donc il faut maintenir une qualité d'accueil pour les plus jeunes, respecter la réglementation du Foot Animation avec ballons magiques etc... C'est votre record, c'est grâce à votre travail, alors félicitations à tous.
- Dans le Ponthieu et le Vimeu, les coupes de Secteur Seniors sont désormais fusionnées et se joueront par niveau, Soit deux challenges Seniors Ponthieu/Vimeu :
  - Coupe pour les équipes évoluant en Seniors D5 : **Challenge VAQUEZ/DELOISON**
  - Coupe pour les équipes évoluant en Seniors D6 : **Challenge HANOCQ/TAVERNIER**Les équipes seront mélangées dès le tirage du 1er tour.

Cette modification est voulue par anticipation par rapport à la refonte des Championnats qui se réalisera à l'issue de la saison 2025/2026. Cela permettra également de diversifier les rencontres en Coupe sans pour autant faire beaucoup de kilomètres.

Il n'y a plus de bascule en cas d'élimination, et les finales se joueront alternativement une saison dans le Ponthieu, la suivante dans le Vimeu,

# Modifications Formation :

*Le CFI U6-U9 est validé à DOULLENS / Le CFI U10-U13 prévu à AMIENS SC est déplacé à CONTY / Le CFI U14-U19 prévu à ABBEVILLE est déplacé (lieu à déterminer)*

## Nouveau calendrier concernant les dates des DF :

- **DF COACH SENIORS :**

*Positionnement : vendredi 10 octobre*

*Semaine 1 : 27 et 28 novembre 2025*

*Semaine 2 : 12 et 13 mars 2026*

*Certification : 02 avril 2026*

- **DF COACH JEUNES :**

*Positionnement : jeudi 09 octobre*

*Semaine 1 : du 1er au 03 décembre 2025*

*Semaine 2 : du 02 au 04 mars 2026*

*Certification : 31 mars 2026*

- **DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOT :**

*Positionnement : mercredi 08 octobre*

*Semaine 1 : du 04 au 07 novembre 2025*

*Semaine 2 : du 03 au 06 février 2026*

*Certification : 24 et 25 mars 2026*

- **DOSSIER A RENDRE AVANT LE 30 SEPTEMBRE !**
- **Journées complémentaires (titulaires CFF2 ou CFF3)**
  - *DF COACH SENIORS : 22 octobre ou 15 avril*
  - *DF COACH JEUNES : 23 octobre ou 24 avril*

# Les clubs présents :

Amiénois	Ponthieu	Santerre	Vimeu
<p>FR AILLY SUR NOYE – FC AILLY SUR SOMME SAMARA – AMIENS AC – AMIENS AF – AMIENS CSA MONTIERES - AMIENS RC – AMIENS RIF – BLANGY FC – ES CAGNY – US CORBIE – US DAOURS – ES DEUX VALLEES – US FLESSELLES – GLISY AS – US MERICOURT L'ABBE – FC RUMIGNY – RC SALOUEL SALEUX – ASL SAVEUSE – AAE VILLERS BOCAGE – AS VILLERS BRETONNEUX – ESC LONGUEAU – OL MOLLIENOIS – FC LA MONTOYE – ES SAINS ST FUSCIEN – ES VERS SUR SELLE</p> <p><b>Hors Secteur :</b> ES STE EMILIE – FR ENGLEBLEMER (Tous deux du Santerre)</p> <p>25 clubs présents</p>	<p>ABBEVILLE AS MENCHECOURT – ABBEVILLE SC – ABBEVILLE US – FC AILLY VAUCHELLES – L'AUXILOISE – JS CAMBRON – AS GAPENNES – FC GRAND LAVIERS – AC HALLENCOURT – AS HAUTVILLERS – ES LE TITRE – US LE CROTOY – AV L'ETOILE – US NEUILLY L'HOPITAL – AS RUE – USCPO ST OUEN – FC CENTULOIS – ES HARONDEL – AS YVRENCH.</p> <p><b>Hors Secteur :</b> RC DOULLENS (Secteur Amiénois)</p> <p>19 clubs présents</p>	<p>USOAAS ALBERT – FC ARVILLERS – AAE BRAY SUR SOMME – US CARTIGNY – AS CERISY – ENGLEBELMER AF – AS PAYS NESLOIS – ERCHEU 2 RC – US HANGEST EN SANTERRE – AS HEUDICOURT – ES LICOURT – US MARCELCAVE – FC MEAULTE – USC MOISLAINS – AC MONTDIDIER – SC MOREUIL – CAFC PERONNE – FC PLESSIER – US DU SANTERRE – US ROSIERES – ES ROYE DAMERY</p> <p>21 clubs présents</p>	<p>AC AIGNEVILLE – AS ARREST – US BETHENCOURT – BLANGY SEP – US BOUILLANCOURT – JS BOURSEVILLE – ASIC BOUTTENCOURT – CAYEUX FUTSAL CLUB – ES CHEPY – US FRIVILLE ESCARBOTIN – AS GAMACHES – SSEP MARTAINNEVILLE – OISEMONT FC – TEMPLIERS OISEMONT – AS QUESNOY LE MONTANT – AV CROISIEN – US NF – AS VISMES MAISNIERES – WDAS</p> <p><b>Hors Secteur :</b> FC ST VALERY – JS CAMBRON – AS LONG (tous 3 du Ponthieu)</p> <p>19 clubs présents</p>

# Mot de clôture par le président du District M. Pascal Tranquille



# Annexe 2 : Le tableau des équivalences

EQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027						
ANCIENS MODULES/CFF		NOUVEAUX CERTIFICATS/ DIPLOMES	GESTION	DEMARCHE	DELIVRANCE DIPLOME	
ANIMATEUR SENIOR	CFF3	MODULE SENIORS	CFI SENIORS CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE U17-U19	CFI U14-U19 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
INITIATEUR 2	CFF2	MODULE U15	CFI U14-U19 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE U13	CFI U10-U13 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
INITIATEUR 1	CFF1	MODULE U11	CFI U10-U13 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE U9	CFI U6-U9 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE U7	CFI U6-U9 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		CERTIFICAT FUTSAL BASE	CFI FUTSAL CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE FUTSAL ENTRAINEMENT/PERFECTIONNEMENT	MODULE FUTSAL U18- SENIORS ATTESTÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE FUTSAL INITIATION/DECOUVERTE	MODULE FUTSAL U13- U15 ATTESTÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE ANIMATEUR/TRICE FEDERALE	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		CFF4	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		CFF2 OU CFF3 + PSC1 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH JEUNES	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
CFF3 + PSC1 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH SENIORS	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales		
		MODULES U7 + ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE + CFF1 + CFF4 + PSC1 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Sur dossier à envoyer <b>complet</b> directement à la FFF (Service Entraîneurs)	FFF (Service Entraîneurs)

\*Une journée de 8h spécifique organisée par les Ligues Régionales

# Annexe 2 : Foot Animation

CALENDRIER FOOT ANIMATION 2025 / 2026			
Plaisir - Respect - Engagement - Tolérance - Solidarité			
DATE	FOOT à 4 DECOUVERTE U6 - U7	FOOT à 5 EVOLUTION U8 - U9	Foot à 8 U10 - U11
06/09/2025	Manifestations clubs		
13/09/2025	Manifestations clubs	La rentrée du foot	
20/09/2025	La rentrée du foot	J1	J1
24/09/2025	La rentrée du foot féminin U6 U11		
27/09/2025	J1	J2	J2
04/10/2025	J2	J3	AG District - Manif. Clubs
11/10/2025	J3	J4	J3
18/10/2025	Rassemblement féminin U6 à U9		
25/10/2025			
01/11/2025			
08/11/2025	J4	J5	J4
15/11/2025	J5	J6	J5
22/11/2025	J6	J7	J6
29/11/2025	PLATEAU DE NOEL DISTRICT		J7
06/12/2025	Manifestations clubs		
13/12/2025	Manifestations clubs		
20/12/2025			
27/12/2025			
03/01/2026			

20/12/2025			
27/12/2025			
03/01/2026			
10/01/2026		Plateau en salle DSF	Plateau en salle DSF
17/01/2026		Plateau en salle DSF	Plateau en salle DSF
21/01/2026	P	Rass. Féminin U6 U9	
24/01/2026	H	Plateau en salle DSF	Plateau en salle DSF
31/01/2026	A	Plateau en salle DSF	Plateau en salle DSF
07/02/2026	S	Plateau en salle DSF	Plateau en salle DSF
14/02/2026	E	2 Plateau en salle DSF	
21/02/2026		Plateau en salle DSF	
28/02/2026			
07/03/2026		J1	
14/03/2026		J2	
21/03/2026		J3	
28/03/2026		J4	
04/04/2026		Week end de Pâques / Tournois Clubs	
11/04/2026	P	Rassemblement féminin U6 à U9	
18/04/2026	H		
25/04/2026	A	J5	
02/05/2026	S	Manifestations clubs	
09/05/2026	E	J6	
16/05/2026		Week end de l'Ascension / Tournois clubs	
23/05/2026		J7	
30/05/2026		Journée Nationale	J8 J8
03/06/2026		JOURNEE FEMININE	
06/06/2026		Journée Nationale	Festival U11

# Annexe 3 : Championnats

CALENDRIER PREVISIONNEL 2025 / 2026

Saison 2025/2026	Seniors Masculins						Jeunes					Vétérans			Féminines à 8				Futsal				
	R1	R2 R3	Coupe de France	D1	D2 à D6	Coupe de Somme	Coupe de Sous District	Coupe Gambardella	Ph. 1 U12 à U18	Ph. 2 U12 à U18	Ph. 3 U12 à U19	Coupe de Somme	Coupe de Sous District	Foot à 11	Foot Réduit	Coupe de Somme	Sé-nior	U15 F	U18 F	Coupe de Somme	D1 & D2	Coupe de Somme	
24/08/25	12		1																				
31/08/25	13		2				1																
07/09/25	1	1		1	1			1															
14/09/25			3					2						1	1								
21/09/25	2	2		2	2		2	3						2	2								
28/09/25			4	8	8		MR/ Pitch				1			3	3								
05/10/25	3	3		3	3				1					4	4								
12/10/25			5	9	9				2					5	5								
19/10/25	4	4		4	4		3	3					MR	MR	1/16								
26/10/25			6	MR	MR		MR	4															
01/11/25							4	5															
02/11/25	5	5		5	5																		
09/11/25	6	6		6	6				MR/ Pitch		2	1		1	1								
16/11/25			7	MR	MR					1				2	2								
23/11/25	7	7		7	7		FR			2				3	3								
30/11/25			8	MR	MR					3				4	4								
07/12/25	8	8		MR	MR					4				5	5								
14/12/25	9	9		MR	MR					5			MR	MR	1/8								
21/12/25																							
28/12/25																							
04/01/26																							

11/01/26	25	MR																					
18/01/26	26	MR																					
26/01/26	MR	MR																					
01/02/26	10	10		10																			
08/02/26	11	11		11																			
15/02/26	14	12		12	MR																		
22/02/26	MR	MR		MR	MR																		
01/03/26	15	13		13	MR											3	2						
08/03/26	16	14		14	10																		
15/03/26	MR	MR		MR	MR																		
22/03/26	17	15		15	11																		
29/03/26	18	16		16	12																		
04/04/26	MR	MR		MR	MR																		
05/04/26	MR	MR		MR	MR																		
06/04/26	MR	MR		MR	MR																		
12/04/26	19	17		17	13											1/16	1/4					1/4	
19/04/26	20	18		18	14																		
26/04/26	21	19		19	15											1/8							
01/05/26	MR	MR		MR	MR																		
03/05/26	MR	MR		MR	MR																		
08/05/26	MR	MR		MR	MR																		
10/05/26	22	20		20	16																		
14/05/26	MR	MR		MR	MR																		
17/05/26	23	21		21	17																		
23/05/26	MR	MR		MR	MR																		
24/05/26	MR	MR		MR	MR																		
25/05/26	MR	MR		MR	MR																		
31/05/26	24	22		22	18																		
07/06/26																						F	